

### Police municipale intercommunale

Nathalie GOYET, cheffe de service de la police municipale intercommunale est venue présenter ses missions au conseil municipal.

La police municipale intercommunale a été mise en place depuis 2017 et intervient sur l'Arbresle, Bessenay, Savigny, Eveux, Courzieu, Bibost, St Julien sur Bibost et Sain Bel. La police municipale intercommunale emploie une cheffe de service, un brigadier cheffe principale et un ASVP. Un ASVP est un agent de surveillance de la voie publique. C'est un agent technique qui porte un uniforme et qui intervient pour les problèmes de stationnement classique, les problématiques des animaux errants et qui peut assurer la sécurité lors des sorties d'écoles.

Cette mutualisation permet de rationaliser les coûts, améliorer les services à la population, uniformiser les services, participer à une baisse des chiffres de la délinquance et assure le lien quotidien avec la gendarmerie. Les informations communiquées entre la gendarmerie et la police municipale sont relayées au Maire de la commune concernée.

Nathalie GOYET rappelle les différents points de la sécurité intérieure : assurer le bon ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Nathalie GOYET énumère ensuite les différentes missions de la police municipale intercommunale telles que les contrôles urbanisme, l'installation cirques, la gestion de marchés forains, le contrôle des déviations, les PV, les stationnements gênants et abusifs, les animaux errants...

Pour rappel, en cas d'animal errant, il faut appeler la police municipale de l'Arbresle pour qu'ils puissent les garder au chenil en attendant que la SPA vienne les chercher.

**Après l'intervention de la police municipale, Florent CHIRAT procède à l'ouverture du conseil.**

**Approbation du CR du conseil municipal du 07/04/2026.**

### Création de la commission cadre de vie

Joël THOINET communique les noms des élus et habitants de la commune souhaitant faire partie de la commission cadre de vie.

| Élus                       | Représentants extérieurs |
|----------------------------|--------------------------|
| Joël THOINET               | Solange PEYLABOUD        |
| Nathan ANTOINE             | Baptiste DELORME         |
| Bruno DUTOUR               | Philippe JAILLET         |
| Marie-Thérèse DESAINTEJEAN | Michaël CHANTEUR         |
| Christine MAZALLON         | Rémy SIMON               |
|                            | Thomas MAURIN            |
|                            | Pierre DUTOUR            |

### Compte-rendu du Conseil Municipal

19 Mai 2026  
Début à 20h00

*Présents (14/15) : Florent CHIRAT ; Valérie GUIRAL ; Alain FARJOT ; Freddy GOUTTE ; Marie-Thérèse DESAINTEJEAN ; Bruno DUTOUR ; Didier CARRET ; Christine MAZALLON ; Nicolas COQUARD ; Claudie CHILLET ; Marjolaine PROTHIERE ; Joël THOINET ; Mélodie DESSAINTEJEAN ; Nathan ANTOINE*

*Absente excusée : Gaëlle GUINET*

*Secrétaire de séance : Marjolaine PROTHIERE*

**Pour recevoir la version mail :**

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

**Site internet du village**

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

**Page Facebook**



[facebook.com/saintjulienurbibost](https://facebook.com/saintjulienurbibost)



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

## **Délibération votée à l'unanimité des membres présents pour la désignation des membres de la commission.**

Cette commission vient donc compléter la liste des commissions précédemment mise en place.

### **Désignation des représentants de l'office du tourisme**

Marie-Thérèse DESAINTEJEAN se propose comme représentante de l'office du tourisme avec Chantal TAUBER. Le conseil approuve cette proposition.

### **Désignation des membres de la commission CCID**

Florent CHIRAT informe que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune à l'issue de nouvelles élections municipales. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Florent CHIRAT souligne que cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. La désignation des commissaires doit être effectuée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double 1, proposée sur délibération du conseil municipal.

Florent CHIRAT indique que 19 personnes ont donné leur accord pour faire partie de la commission (seules 12 d'entre elles seront sélectionnées). Il cite les 19 personnes de la liste et propose au conseil de voter pour donner leur accord concernant les membres de la commission.

## **Délibération votée à l'unanimité des membres présents pour la désignation des membres de la commission.**

### **Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**

Florent CHIRAT poursuit ensuite avec la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui est notamment composée de membres des conseils municipaux des communes membres. La CLECT a pour rôle d'assurer, pour un établissement public de coopération intercommunale (EPCI type CCPA) et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences

Elle est donc chargée :

- De l'évaluation des charges transférées (collecte et validation des données, calcul du coût net des transferts, ...)
- De la rédaction d'un rapport qui sera soumis pour validation aux communes et pour information au conseil communautaire qui, lui, notifiera le montant des attributions de compensation (AC) découlant des travaux de la CLECT.

Deux représentants du conseil sont donc désignés :

- Didier CARRET est désigné comme titulaire
- Alain FARJOT est désigné comme suppléant

### **Désignation des membres de la commission électorale**

Florent CHIRAT informe qu'une commission électorale doit également être définie pour vérifier les listes électorales et contrôler que les électeurs inscrits soient toujours bien rattachés à la commune. Une réunion de contrôle est organisée de manière périodique (notamment lors des mois précédant les élections par exemple). Les personnes qui se sont portées volontaires sont Pierre DUTOUR, Solange PEYLABOUD et Marjolaine PROTHIERE.

### **Désignation des représentants pour le CYRBT**

Florent CHIRAT explique que dans le cadre de la mise à jour du réseau d'alerte inondations du bassin Brévenne-Turdine, le SYRIBT (Syndicat de rivières Brévenne-Turdine) procède actuellement à l'actualisation des contacts des élus référents et des sentinelles sur l'ensemble des communes du territoire.

Afin de garantir la bonne diffusion des alertes en cas de crue, nous devons désigner pour la commune de St Julien sur Bibost, l' élu référent en charge de la gestion de crise et l' élu en charge pour les sentinelles.

Après discussion avec le conseil, Didier CARRET se présente comme référent en charge de la gestion de crise et Nicolas COQUARD accepte de prendre en charge la fonction de sentinelle par rapport au niveau du Conan.

### Désignation des commissions thématiques CCPA

Florent CHIRAT enchaîne avec les commissions thématiques de la CCPA. Un élu municipal par commune et par commission peut être désigné, celles-ci se réunissent 4 à 6 fois/an.

Après divers échanges, le tableau ci-dessous est proposé :

|                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| Aménagement du territoire       | Florent CHIRAT            |
| Habitat                         |                           |
| Développement économique        |                           |
| Finances                        | Didier CARRET             |
| Sport                           | Claudie CHILLET           |
| Voirie                          | Freddy GOUTTE             |
| Agriculture                     | Nicolas COQUARD           |
| Solidarités                     | Christine MAZALLON        |
| Jeunesse                        | Valérie GUIRAL            |
| Santé                           | Mélie DESSAINTJEAN        |
| Mobilités / transport           | Alain FARJOT              |
| Tourisme                        | Marie-Thérèse DESAINTJEAN |
| Transition écologique           | Didier CARRET             |
| Mutualisation / moyens généraux | Marjolaine PROTHIERE      |
| Assainissement / eaux pluviales | Freddy GOUTTE             |
| Déchets                         | Alain FARJOT              |
| Commerce                        | Nathan ANTOINE            |
| Culture                         | Marie-Thérèse DESAINTJEAN |
| Communication                   | Marjolaine PROTHIERE      |

### Convention de partenariat pour la mise en place d'un site de compostage collectif

Florent CHIRAT explique la mise en place d'un compostage collectif partagé. Blandine DUTOUR s'est proposée comme référente habitante et Joël THOINET se propose comme référent élu. Le compostage partagé désigne les opérations où le compostage, quel que soit sa taille ou sa forme (composteur, tas de compost, chalet ou pavillon, aire...) est géré par plusieurs personnes, foyers, sur un lieu public ou privé ouvert au public.

Le site de compostage est situé sous la salle polyvalente communale. La CCPA s'engage à dimensionner une dotation (installation) adaptée aux pratiques de compostage collectif pour un groupement d'habitants.

Florent CHIRAT souligne que la mise en place de ce compostage collectif soutenu par la CCPA nécessite la signature d'une convention et donc une délibération.

### Elections sénatoriales

Florent CHIRAT poursuit en abordant le sujet des élections sénatoriales. En application du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du Rhône sont convoqués le dimanche 27 septembre 2026. A cet égard, les conseils municipaux de l'ensemble des communes du département sont convoqués le vendredi 5 juin 2026 (date impérative et obligatoire), afin de désigner leurs grands électeurs, délégués et suppléants (3 délégués et 3 suppléants pour la commune).

### Tarifs périscolaire 2026/2027

Valérie GUIRAL rappelle les tarifs actuels du périscolaire pour l'année 2025/2026 et présente également le coût de ce service sur l'année civile complète de 2025. Ce service est géré en régie directe par la commune et fonctionne bien avec une bonne fréquentation. Pour assurer cette pérennité, Valérie GUIRAL propose de conserver les tarifs actuels (2,15€ le matin, 4€ le soir avec goûter compris) pour l'année 2026/2027. Nous devons tout de même prendre une délibération sur les tarifs 2026/2027 pour établir ensuite les titres mensuels du périscolaire.

## **Délibération votée à l'unanimité des membres présents pour le maintien des tarifs du périscolaire pour l'année 2026/2027.**

### **Commission Voirie**

Freddy GOUTTE rappelle que l'épareuse est passée sur les chemins communautaires fin avril. Les chemins communaux seront réalisés semaine prochaine par l'entreprise Giraud. Il précise également que les chemins empruntés pour le parcours G nolus seront entretenus régulièrement.

Concernant la gestion des eaux pluviales, il serait nécessaire de reprofiler le chemin vers Chinay mais aussi réaliser une traversée de voie communale au Tallot ainsi qu'une reprise de la gestion des eaux de ruissellement entre le Fraissonnet et Chavagny.

Freddy GOUTTE termine en indiquant la nécessité que la CCPA intervienne sur l'aire de pique-nique du Crêt d'Arjoux où la tonte n'a pas été réalisée.

### **Commission Bâtiments**

En l'absence de Gaëlle GUINET, Alain FARJOT précise qu'une réunion de la commission bâtiments se tiendra à la mairie le vendredi 22 mai.

Plusieurs artisans ont été consultés pour la rénovation des WC publics place du souvenir. Idéalement il faudrait que cela soit terminé avant la vogue de cette année.

Florent CHIRAT profite de ce sujet pour projeter un document au conseil mentionnant une proposition de travaux à prévoir sur le mandat pour les commissions voirie et bâtiments notamment.

### **Commission Scolaire**

Valérie GUIRAL indique que le conseil d'école s'est bien passé. Le voyage scolaire se profile pour le mois de juin. Valérie GUIRAL informe que nous sommes en cours d'organisation pour la récupération des heures effectuées en plus par l'ATSEM lors de ce voyage scolaire.

Valérie GUIRAL ajoute que les contrats annualisés seront revus comme chaque année cet été pour être calculés sur l'année scolaire 2026/2027.

### **Commission Urbanisme**

Alain FARJOT explique qu'il a commencé à visiter les chantiers d'urbanisme achevés sur la commune afin de contrôler les travaux. Il mentionne les différentes autorisations (déclaration préalable et permis de construire) accordées depuis le dernier CM. Ces derniers sont tous affichés à la grille et donc accessibles à tous.

### **Commission Finances**

Didier CARRET informe qu'une réunion s'est tenue le lundi 11 mai avec le conseiller décideur local du SGC de Tarare pour faire le point sur le budget de la commune.

Toutefois, il souligne que, concernant le projet d'aménagement en cours, nous allons devoir souscrire une ligne de trésorerie en attendant le versement des subventions pour pouvoir prendre en charge les factures des différents prestataires.

### **Commission Communication**

Marjolaine PROTHIERE informe de sa prise en main des réseaux sociaux : site internet, facebook, panneau pocket. Le livret pour les nouveaux arrivants est en cours de réalisation également. Il manque juste les pochettes sur les informations communautaires à récupérer auprès de la CCPA.

### **Commission Sociale**

Christine MAZALLON mentionne qu'une réunion de présentation du CCAS a eu lieu pour connaître les missions de la commission. Elle recommande de se manifester auprès de la commission si les habitants connaissent des personnes isolées ou en difficultés.

Christine MAZALLON enchaîne avec le repas des anciens qui se tiendra le dimanche 15 novembre. Toute idée d'animation est la bienvenue.

Christine MAZALLON termine en abordant « Un p'tit temps ». Un comité technique doit se réunir la semaine prochaine étant donné que cela ne fonctionne pas complètement sur St Julien. En effet, il n'y a pas beaucoup d'inscrits et ceux qui sont inscrits ne sollicitent pas le service pour l'instant.

### Commission Cadre de vie

Joël THOINET informe de la session de plantations qui s'est tenue le 09 mai où divers membres de la commission ainsi que des habitants et un agent communal ont répondu présents. Il y aura une autre session en juin pour les massifs à l'entrée du village.

### Commission Bibliothèque

Marie-Thérèse DESAINTJEAN annonce qu'une réunion aura lieu en juin avec les membres de la bibliothèque. Elle informe également du projet de l'APE qui souhaite mettre en place une soirée cinéma pour les enfants simultanément à la soirée théâtre du mois d'Octobre. Cette soirée cinéma sera l'un des sujets à étudier pour la prochaine réunion bibliothèque afin de voir comment la collaboration peut s'effectuer pour cette soirée.

### Commission Associations

Alain FARJOT récapitule les différentes dates clés de manifestations du village :

- Challenge du groupement : 30-31 mai
- Petit marché : 07 juin
- Accueil des nouveaux arrivants : 07 juin
- Chorale : 13 juin
- Marché des créateurs : 20 et 21 juin
- Bœuf à la broche : 12 juillet
- Vogue : du 21 au 24 Août

### Projet d'aménagement du centre du village

Florent CHIRAT indique que les travaux paysagers ont pris un peu de retard. Tout devrait être terminé normalement pour fin mai. Les garde-corps sont arrivés et seront posés dans la semaine 21.

Florent CHIRAT propose de faire l'inauguration du nouvel aménagement en septembre. La date sera confirmée ultérieurement après connaissance des disponibilités des différents représentants du Département, de la Région, de la Sous-Préfecture et du Sytral.

Florent CHIRAT termine en rappelant les dates des prochains conseils municipaux.

- 05 juin à 20 heures
- 07 juillet à 20 heures

**Fin de séance : 22h30**

**Christine MULLER, ses fils Raphaël et Benjamin ainsi que toute leur famille, remercient chaleureusement tous les Saints Juliennois qui leurs ont témoigné leurs soutiens lors du décès de Jean-Yves**

[ENQUÊTE CLIENTÈLE : DONNEZ VOTRE AVIS !]



Vous habitez le Pays de L'Arbresle ou vous fréquentez les commerces et services du territoire ?

Dans le cadre d'une démarche visant à maintenir et développer les commerces et services de proximité, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle souhaite recueillir votre avis sur :  
les centres-villes de L'Arbresle et Sain-Bel,  
la zone commerciale des Martinets.

Vos retours permettront de mieux comprendre vos attentes et d'identifier les pistes d'amélioration pour demain.

Répondez au questionnaire en quelques minutes

<https://live.e-survey.io/switch/share/945ee97423>



Merci de votre participation

Cette enquête est réalisée avec l'appui du cabinet AID Observatoire, missionné par la Communauté de Communes.

Les réponses seront strictement anonymes et traitées de manière collective et statistique. Aucune donnée ne fera l'objet d'une exploitation individuelle.

### Jun 2026

**Vendredi 5 à 19h00** : Concours de pétanque SC Bigarreux / Boulodrome

**Dimanche 7** : Petit marché et accueil des nouveaux arrivants

**Samedi 13** : Concert « chœur en écho » / salle polyvalente

**Samedi 20 et dimanche 21** : Marché des créateurs / salle polyvalente

**Vendredi 26** : APE – école / kermesse

### Juillet 2026

**Dimanche 5** : Petit marché

**Dimanche 12** : cuisse de bœuf organisé par le comité Inter-Société